

# L'EHPAD CAMILLE-CLAUDEL

# L'ES SEN TIEL



vi || eurbanne

LA VILLE QUI NOUS RESSEMBLE, LA VILLE QUI NOUS RASSEMBLE

Les Ehpad  
(Etablissements  
d'hébergement  
pour personnes âgées  
dépendantes)  
du CCAS de Villeurbanne

## Chez soi et en sécurité



Vivre dans un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) offre bien des atouts : les soins et le suivi médical, la surveillance, la vie sociale dans son lieu de vie ou à l'extérieur.

Bref en deux mots : être entouré et vivre le mieux possible. S'il est souvent difficile de décider de son entrée en Ehpad, il convient de pouvoir choisir sa vie une fois que l'on y est. L'établissement Camille-Claudel accueille les personnes souffrant de maladies neurodégénératives qui ont, du fait de leur maladie, des dépendances et des troubles cognitifs.

## L'Ehpad Camille-Claudel

Construite en 1999, cette résidence est implantée à proximité du quartier des Gratte-Ciel. De petits jardins permettent de profiter de la nature. La Ville a lancé dernièrement un programme de réhabilitation du rez-de-chaussée en lien avec l'association des familles, espace qui permet aux résidents et à leurs proches de bénéficier de davantage de confort et de fonctionnalité.

L'établissement est desservi par les transports en communs (métro et bus).

Les résidents bénéficient d'une chambre individuelle avec salle d'eau attenante. Des espaces collectifs proposent des salons, salles à manger, salle de détente. Dans chacune des 48 chambres, il est possible d'installer sa décoration avec des meubles ou objets qui donnent des repères pour mieux s'adapter.

Les résidents bénéficient d'une sécurité renforcée, compte-tenu des pathologies Alzheimer ou apparentées dont ils sont atteints. Le mobilier des chambres est adapté avec des lits médicalisés ainsi que du matériel tel que déambulateur ou fauteuil roulant, fournis par l'établissement.

### L'animation et les loisirs

Différentes activités sont proposées : gymnastique douce et activités physiques adaptées, atelier mémoire, petit jardinage, rencontres intergénérationnelles, cafés-palabres, promenades, repas comme au restaurant et après-midi festifs en lien avec l'Amicale.



## La restauration

Les repas, élaborés par une diététicienne, sont produits par une cuisine centrale. Une commission restauration se réunit régulièrement pour adapter les menus aux goûts des résidents et pour améliorer la prestation. Les textures modifiées sont proposées selon les prescriptions médicales. La remise en température est assurée par le personnel de la résidence.

## Les soins

Les résidents gardent le libre choix de leur médecin traitant, kinésithérapeute ou de tout autre professionnel de santé.

Une équipe soignante assure les soins et la coordination avec les spécialistes ou avec les hôpitaux. Chaque jour, une infirmière est présente de 6 h 45 à 21 h 10.

La nuit, une aide-soignante et une auxiliaire de vie accompagnent les résidents et veillent sur leur sommeil.

## Les démarches sociales

Un assistant social peut intervenir auprès des résidents et de leurs familles pour accompagner les démarches : demande d'aide sociale, allocation logement, mesure de protection juridique.

## L'équipe

L'équipe pluridisciplinaire est composée de personnels soignants (médecin coordonnateur, infirmière coordinatrice, infirmières, aides-soignantes de jour ou de nuit, auxiliaires de vie de jour ou de nuit), agent de maintenance, secrétaire d'accueil, diététicienne, psychologue, équipe d'animation, agent de restauration et directeur.

## Les services

Plusieurs services (à la charge du résident) sont proposés : coiffure à domicile, pédicure. Un culte catholique a lieu chaque mois et chacun est libre d'y assister. Le respect de la pratique religieuse est mis en œuvre au sein de l'établissement. Les familles peuvent entretenir le linge ou le confier à l'établissement, qui le remet à un pressing contre rémunération.

## La sécurité

L'établissement est sécurisé par des commandes de portes à digicodes. Par ailleurs, un système de vidéo surveillance complète la sécurité qui est garantie par le personnel de jour comme de nuit et ce 365 jours par an.

L'établissement est clos, des interphones permettent de pouvoir être en relation avec le personnel pour pouvoir entrer lors des visites en dehors des heures d'ouverture.

